

Manifestation organisée par : En partenariat avec :



Journée d'échanges « La forêt est-elle un bien commun ? »

15 novembre 2022 – 9h30 à 17h
Château de Grosmesnil, 76430 St Romain de Colbosc



PROGRAMME

9h30	Accueil café
10h	Ouverture par un élu de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole
10h15	La forêt, un bien commun ? Mais de quoi parle-t-on au juste ?
	Définition du bien commun , Mme Delphine CORNU, responsable juridique à la SAFER de Normandie L'histoire des communs. Les biens communaux et droits d'usage en forêt en France à travers les siècles M. Jérôme BURIDANT, Agrégé d'Histoire, Docteur ès Lettres, Professeur de Géographie à l'Université de Picardie, Jules Verne
11h30	L'eau, les terres agricoles, la forêt... Pourquoi cette idée de « bien commun » ?
	M. Tanguy MARTIN, chargé de plaidoyer national à Terre de Liens, bénévole à Ingénieurs sans frontière, membre du collectif « Reprises de terres »
12h30	Pause déjeuner
14h	Table ronde : La forêt peut-elle être à la fois un bien privé et un bien commun ?
	Regards croisés Mme. Héloïse BOUREAU, Responsable d'animation / projets au Centre Ecodéveloppement de Villarceaux (95) M. Vincent JOSEPH, Gestionnaire forestier, Manche Bois Sylviculture (sous réserve) M. Cyriaque LETHUILLIER, Maire de La Poterie-Cap-d'Antifer et Vice-président Le Havre Seine Métropole M. Bertrand MONTHUIR, Forestier chasseur, propriétaire gestionnaire du Domaine du Bois Landry (28) Mme. SPAAK, propriétaire de forêt privée au Bec-Hellouin (27) Un(e) représentant(e) de l'Office National des Forêts
15h30	Et si une des réponses était la concertation et le dialogue ?
	Mme Sarah BACHELART, chargée de concertation à l'Office National des Forêts, Sciences Po Rennes
16h15	Perspectives par un élu de l'URCOFOR Normandie
16h30	Conclusion
	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie

RENSEIGNEMENTS :



06 17 96 38 80

normandie@communesforestieres.org

Avec le soutien technique et financier de :



www.collectivitesforestieres-normandie.org